

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/chatenay-malabry/article/des-locataires-du-foyer-de>

Des locataires du foyer de travailleurs de Chatenay-Malabry envoyés au 115, en hébergement d'urgence.

Date de mise en ligne : samedi 2 février 2013

- Châtenay-Malabry

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

En décembre dernier, ils n'étaient plus que quelques-uns à vivre dans le foyer ADOMA de l'avenue de la Division Leclerc, en attente d'un relogement de la Mairie et de l'Office HLM 92.

Relogement obligatoire dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier, après démolition de leur logement.

Ils résident là depuis longtemps et souhaitent être relogés en HLM, comme promis dès le premier projet en 2005. Mais les solutions tardent à venir ...

En même temps des incendies se déclarent inopinément, plusieurs fois par semaine, le jour, la nuit, dans le bâtiment.

Alors, le 13 décembre après un ultime incendie, la police accompagnée par les services sociaux de la Mairie emmène, « pour raisons de sécurité », ces derniers résidents à l'hôtel Chateaubriand.

Pourtant, ils avaient accepté des offres de relogement. Sans nouvelles, ils attendaient. Mais dès leur arrivée à l'hôtel, ils reçoivent une lettre par huissier les envoyant en hébergement d'urgence, où ils peuvent rester 10 jours et après ?

Ainsi plus personne ne serait plus en charge de leur hébergement, ni la mairie, ni l'OPDH 92, ni le foyer ADOMA...

Ils refusent cette « solution », en appellent au maire sans succès et reçoivent à nouveau le même courrier le 21 janvier...

Maintenant, non seulement ils doivent partir mais aussi régler l'hôtel...

La situation est humainement grave et urgente.. alors que le maire laisse notre demande de rendez-vous en attente.

Sans intervention de notre part le 1er février, la porte de leurs chambres d'hôtel étaient condamnées. Après notre appel au bon coeur du gérant de l'établissement, ils peuvent rester jusqu'à lundi matin.

Nous essayerons alors avec l'aide de la LDH de trouver un hébergement temporaire pour cet homme et ce couple avec un bébé.